



LETTRE OUVERTE

**A Madame la Maire de Paris,
Madame la Présidente du conseil Régional d'île de France
Monsieur le Préfet de Paris**

Au voisinage du nouveau campement de la Villette à Paris, les sections parisiennes LDH des 18ème et 19ème arrondissement appellent à une action urgente des pouvoirs publics. L'existence de ce nouveau camp à Paris est une honte et traduit un déni des droits fondamentaux. Un tel dénuement de milliers de personnes signe une faillite de l'Etat, rentrant en violation de ses engagements internationaux, décrédibilisant les engagements des responsables politiques.

Les faits sont terribles : une dizaine de toilettes pour 2000 femmes, hommes et enfants, une maraude professionnelle de simplement 15 personnes déléguées par la Mairie de Paris. L'absence de douche entraîne des conditions sanitaires critiques (tuberculose, gâle). Le délaissement et l'absence de prise en charge ont motivé une personne à une tentative d'immolation. Des barrières et des cadenas ont été installés autour du camp rendant impossible des distributions de nourriture dignes. L'absence de soins a obligé une femme à accoucher au sein même du camp.

Ces conditions de vie imposées à des personnes déjà traumatisées par un exil violent ne sont pas en conformité aux droits accordés à chaque personne en application de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la législation française. Pourtant à l'heure actuelle, tant les mesures municipales que les dispositions nationales conduisent ces personnes à se méfier, se cacher et à survivre dans des conditions indignes d'un être humain.

Face à l'urgence de la situation, les services locaux et nationaux doivent cesser de se renvoyer la responsabilité de cette prise en charge. En tant que garantes du respect du principe constitutionnel de dignité humaine, les autorités dotées du pouvoir de police sont tenues d'agir pour que soit garanti le droit, pour toute personne, à ne pas être soumis à des traitements inhumains ou dégradants. Devant une carence manifeste des services publics français, la responsabilité des institutions ne peut être que partagée.

Nous soutenons l'appel du Défenseur des droits dont nous partageons les inquiétudes et les recommandations :

---Les personnes survivant dans ce camp sont en majorité en procédure Dublin et ces conditions de vie sont malheureusement les conséquences terribles d'une politique européenne d'asile inefficace et désordonnée.

Nous demandons ainsi à l'Etat d'utiliser la clause 17 du règlement Dublin et d'user de son pouvoir discrétionnaire pour donner l'accès de ces personnes à la procédure d'asile

et à un hébergement.

---Le projet d'une plateforme téléphonique pour le premier rendez-vous des exilés primo-arrivants va accentuer le repli de ces personnes. Ce projet ne doit pas être mis à exécution, ou doit l'être en complément des possibilités d'inscription à un guichet d'accueil maintenues.

---La bulle humanitaire de la Porte de la chapelle a été fermée sans qu'aucune structure ait pris le relais. Il est nécessaire que le gouvernement mette des moyens logistiques et budgétaires pour permettre dans la capitale et aux environs immédiats un accueil inconditionnel, un hébergement et un accompagnement professionnel dignes.

---Ni la loi de finances 2018 ni la réforme actuelle du CESEDA ne prévoient un recrutement suffisant pour assurer correctement le pré-accueil associatif ou en préfecture. Le nombre de places en hébergement de personnes en procédure d'asile reste largement en deçà des nécessités (45 000 places de CADA pour 100 000 demandeurs d'asile en 2017).

Nous exhortons l'Etat Français à prendre en compte la situation internationale, à respecter ses engagements internationaux et à ouvrir dans les meilleurs délais un nombre suffisant d'hébergements appropriés.

Comité régional Ile de France

Robert Simon, Président

ldhidf@ldh-france.org

Section Ldh Paris 18,

Olivier Clément, Président

ldh18@ouvaton.org

Fédération Ldh de Paris

Gilles Affaticati, Président

fedeparis@ldh-france.org

Section Ldh Paris 19

Claudine Belayche, Présidente

ldhparis19@hotmail.com